

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION
Version applicable au 1^{er} janvier 2018

Article 1. Emission des Cartes Cadeaux – Distribution – Champ d'application et opposabilité des CGU – Cas des professionnels

1.1. Emission des Cartes Cadeaux

Le Groupe NAP, spécialiste de la distribution de proximité et tête de réseau des enseignes Maison de la Presse et Mag Presse, a mis en place un service de cartes cadeaux (les « **Cartes Cadeaux** »), utilisables dans tous les points de vente participants dont la liste figure sur le lien indiqué à l'article 1.2.1 ci-dessous (les « **Points de Vente** »), dont l'achat pourra être réalisé en magasin et sur internet par les clients du Point de Vente.

Les Cartes Cadeaux sont émises par SEDDIF, SAS au capital de 1.306.692,80€, dont le siège social est situé 5 place des Marseillais, 94220 Charenton-Le-Pont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 316.732.429 (« **SEDDIF** »).

1.2. Distribution des Cartes Cadeaux

1.2.1. Distribution en magasin

Seuls les magasins adhérents aux enseignes du groupe NAP dont la liste figure sur les liens internet suivants : www.maisondelapresse.com et www.magpresse.com peuvent distribuer des Cartes Cadeaux et les acceptent comme moyen de paiement.

1.2.2. Distribution sur internet

Les Cartes Cadeaux seront également ultérieurement distribuées aux consommateurs directement par SEDDIF sur internet sur les sites www.maisondelapresse.com et www.magpresse.com.

1.3. Champ d'application et opposabilité des CGU

L'achat sur internet et en magasin des Cartes Cadeaux et leur utilisation dans les Points de Vente sont régis par les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** »).

L'utilisation du service vaut acceptation implicite des présentes CGU par le porteur d'une Carte Cadeau.

Est interdit, l'achat (et l'utilisation) d'une Carte Cadeau par un mineur ou par un incapable, sauf s'il en a reçu l'autorisation de ses représentants légaux.

Les présentes CGU sont affichées dans chacun des Points de Vente et sont également disponibles sur les liens internet suivants : www.maisondelapresse.com et www.magpresse.com.

Les CGU pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat des Cartes Cadeaux est celle en vigueur à la date de l'achat de la Carte Cadeau et de son chargement.

1.4. Cas des professionnels

Nous rappelons aux comités d'entreprise et à notre clientèle professionnelle que les Cartes Cadeaux peuvent, dans certains cas, faire l'objet d'exonérations de cotisations sociales et fiscales conformément à la réglementation en vigueur.

En tout état de cause, il appartient à toute personne souhaitant acquérir des Cartes Cadeaux d'obtenir seul tous les renseignements nécessaires à sa situation et aux dispositions qui lui sont applicables pour en bénéficier. Ni le Point de Vente, ni NAP RETAIL, ni SEDDIF ne sauraient être tenus responsables en cas de litige ou de redressement, en raison d'une exclusion injustifiée du montant des Cartes Cadeaux de l'assiette de cotisations applicables. Le Point de Vente, NAP RETAIL et SEDDIF déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse ou non-conforme aux présentes et aux CGU des Cartes Cadeaux.

Article 2. Caractéristiques des Cartes Cadeaux – Achat et chargement en magasin et sur internet

2.1. Caractéristiques des Cartes Cadeaux

Chaque Carte Cadeau constitue un support de monnaie électronique qui peut être chargé par toute personne (l'« **Initiateur** ») d'un montant compris entre 10€ et 150€, étant précisé qu'il doit s'agir d'un montant arrondi à l'euro près (sans centimes). Le montant du chargement unitaire correspond à la valeur de chargement de la Carte Cadeau.

Les Cartes Cadeaux sont émises sous format plastique. Elles sont collées à la colle détachable sur un support cartonné au couleur des enseignes.

Les Cartes Cadeaux ne sont pas nominatives et un Initiateur peut offrir une Carte Cadeau à toute personne de son choix qui en devient porteur (le « **Porteur** »).

Dans le cas où un Initiateur réserve l'usage des Cartes Cadeaux à un bénéficiaire tiers mineur (ou à un incapable), il s'engage à informer le représentant légal (ou le tuteur) du fait que le mineur, dont il a l'autorité parentale ou l'incapable dont il assure la protection, va recevoir une ou plusieurs Cartes Cadeaux, et des montants des contrevaleurs chargées sur les Cartes Cadeaux.

L'initiateur d'une Carte Cadeau s'engage à informer tout Porteur à qui il offre une Carte Cadeau de sa date limite de validité et de ses conditions d'utilisation.

2.2. Achat et chargement

2.2.1. Achat et chargement en magasin

Les Cartes Cadeaux sont disponibles à l'achat dans les Points de Ventes participants visés en article 1.2.1 ci-dessus.

En magasin, aux fins de chargement de la Carte Cadeau, sont acceptés les mêmes moyens de paiement que ceux habituellement autorisés pour l'acquisition des autres produits du Point de Vente, selon les mêmes limites et conditions.

La somme versée par l'Initiateur à ce titre est enregistrée par le Système de Caisse du Point de Vente (le « **Crédit Chargé** »).

Le montant du Crédit Chargé figure sur le ticket de caisse émis lors du chargement.

La Carte Cadeau est alors activée par le Point de Vente et peut être utilisée conformément aux CGU dès le jour de son activation.

Une fois le Crédit Chargé intégralement débité, la Carte Cadeau ne peut être rechargée.

2.2.2. Achat et chargement sur internet

Il est précisé que les Cartes Cadeaux n'étant pas disponibles à la vente sur internet pour le moment, cette section sera complétée ultérieurement.

Article 3. Utilisation des Cartes Cadeaux par le Porteur

3.1 Paiement avec une Carte Cadeau

Chaque Carte Cadeau est utilisable par le Porteur conformément aux CGU, sur tous les produits à la vente dans la limite de la réglementation française applicable, dans tous les Points de Vente participants, qu'elle ait été achetée dans ce Point de Vente, ou dans tout autre, ou sur internet.

Le montant de l'achat réalisé par le Porteur avec une Carte Cadeau est enregistré par le système de caisse du Point de Vente.

La Carte Cadeau peut être dépensée en une ou plusieurs fois.

Le total des paiements par Cartes Cadeaux pour un même achat ne peut excéder 250€.

Le montant de l'achat réalisé par le Porteur avec une Carte Cadeau est enregistré par le système de caisse du Point de Vente. A la demande du Porteur, le Point de Vente doit renseigner ce dernier sur le solde restant sur sa Carte Cadeau, en scannant la Carte Cadeau sur le système de caisse. Seul le montant apparaissant sur le système de caisse fait foi.

3.2 Durée de validité, échanges et remboursement des Cartes Cadeaux

Chaque Carte Cadeau a une durée de validité de 1 an à compter de la date de son activation. La date à laquelle expire la Carte Cadeau est indiquée sur le ticket de caisse émis lors de son activation et est enregistrée par le Système de Caisse. Elle peut également être indiquée par le Point de Vente de façon manuscrite sur le support cartonné accompagnant la Carte Cadeau.

A la demande du Porteur, le Point de Vente doit renseigner ce dernier sur la date de validité sur sa Carte Cadeau, en scannant la Carte Cadeau sur le Système de Caisse. Seule la date apparaissant sur le Système de Caisse fait foi.

Au-delà de ce délai, les Cartes Cadeaux expirées sont clôturées et le solde non utilisé est perdu pour le Porteur.

Les Cartes Cadeaux ne peuvent être ni échangées, ni revendues, ni remboursées même partiellement, ni portées au crédit d'un compte, ni faire l'objet d'un escompte, y compris en cas de perte, vol, détérioration (telle que notamment démagnétisation) ou destruction.

Par dérogation à ce qui précède, en cas de perte ou de vol, l'Initiateur d'une Carte Cadeau peut en demander le remboursement dans les 48h00 suivant l'achat de celle-ci en communiquant au Point de Vente au sein duquel il a effectué son achat le code figurant sur le ticket de caisse émis lors du chargement de la Carte Cadeau.

3.3 Compte-client en ligne pour les Cartes Cadeaux achetées sur internet

SEDDIF se réserve le droit de mettre en place un système de création de compte client en ligne pour les achats de Cartes Cadeaux sur internet, dont les conditions seront précisées ultérieurement. Elles devront faire l'objet d'une acceptation par l'Initiateur ou le Porteur lors de la création du compte client.

Article 4. Responsabilité

En aucun cas, ni SEDDIF, ni le Point de Vente, ni aucun autre membre du Groupe NAP, ne pourront être tenus pour responsables de la survenance de dommages indirects causés à un Initiateur, à un Porteur ou à un tiers, quels qu'ils soient, et notamment de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, d'une chance, de données, de clientèle, d'image, par suite de l'utilisation d'une Carte Cadeau, même si SEDDIF ou le Point de Vente ou un autre membre du Groupe NAP a été averti de l'éventualité d'une telle perte ou d'un tel dommage.

Ni la responsabilité de SEDDIF, ni celle du Point de Vente, ni celle ni des autres membres du Groupe NAP ne pourront être engagées en cas de rupture de stock des Cartes Cadeaux, qui sont distribuées dans la limite des stocks disponibles.

Article 5. Droit de propriété intellectuelle et industrielle

SEDDIF reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés et afférents aux Cartes Cadeaux.

Tout acheteur ou utilisateur d'une Carte Cadeau s'interdit toute reproduction ou exploitation commerciale desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc. sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de SEDDIF qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 6. Invalidité

Si l'une des dispositions des présentes CGU venait à être nulle aux termes d'une disposition légale ou réglementaire ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.

Article 7. Non renonciation

Le fait pour SEDDIF ou le Point de Vente ou tout autre membre du Groupe NAP de ne pas invoquer un manquement de l'Initiateur ou du Porteur ne saurait valoir renonciation à invoquer ledit manquement. Toute renonciation ne sera opposable que si elle est exprimée par écrit et signée par le représentant de SEDDIF.

Article 8. Droit Applicable

De convention expresse entre les parties, les CGU et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 9. Juridiction

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal compétent du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse.

Article 10. Informatique et libertés

Les informations éventuellement recueillies par SEDDIF font l'objet d'un traitement informatique destiné à SEDDIF et à ses partenaires commerciaux à des fins de prospection commerciale, ce qui est expressément accepté par l'Initiateur et tout Porteur.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, ces derniers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à SEDDIF, à l'adresse figurant en article 1 des présentes CGV.

Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

Article 11. Acceptation de l'utilisateur

L'utilisateur d'une Carte Cadeau, qu'il soit Initiateur ou Porteur, déclare avoir pris connaissance des CGU avant l'acquisition et le chargement d'une Carte Cadeau et déclare expressément les accepter sans réserve.

Article 12. Relation client

Pour toute question, information ou réclamation, SEDDIF demeure à la disposition de toute Porteur :

- Par courrier à l'adresse suivante : 5 place des Marseillais, 94220 Charenton-Le-Pont
- Par téléphone en appelant le +331 49 28 68 51 de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi (n° non surtaxé)